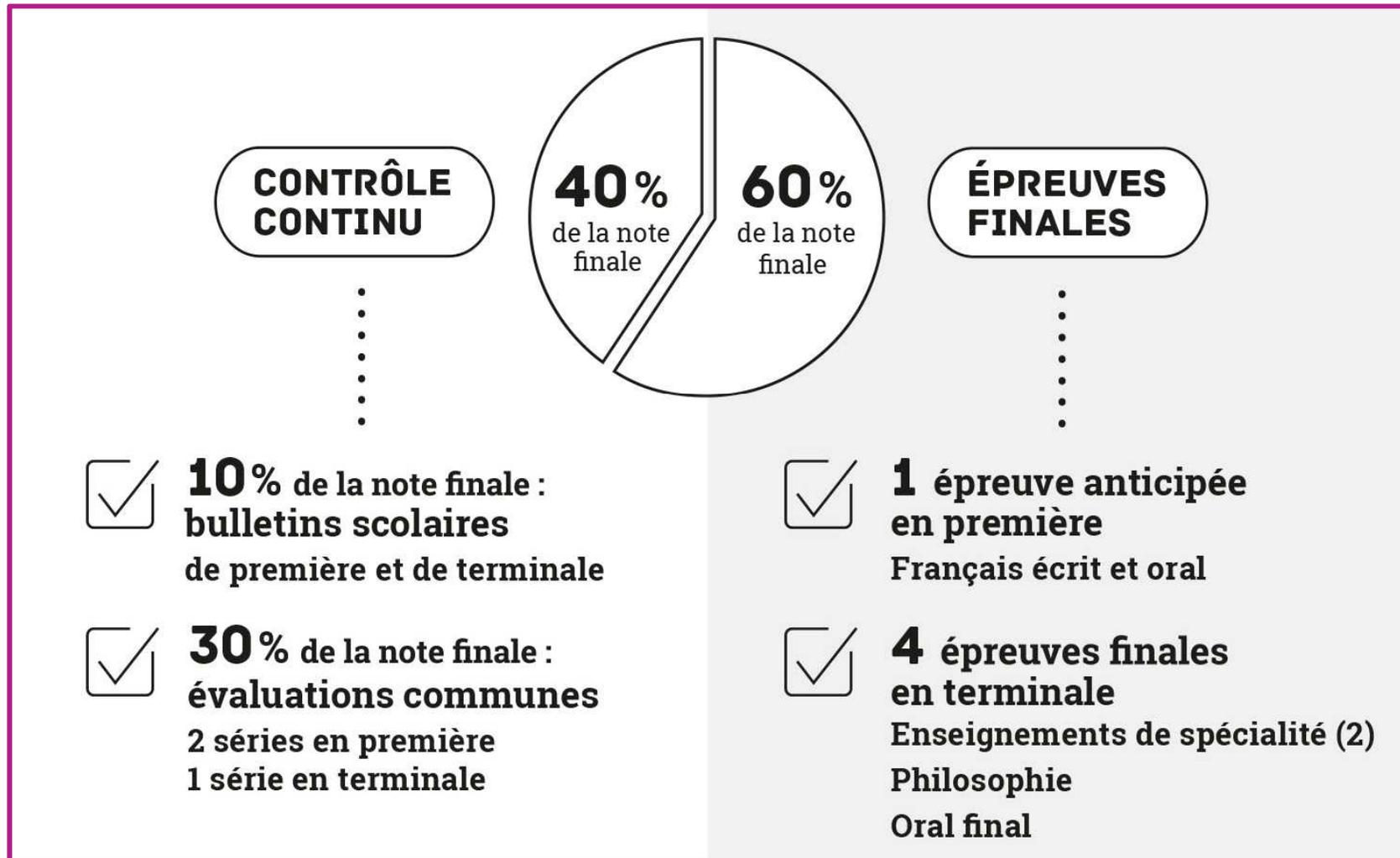


**NOUVEAU LYCÉE : VOIES
GÉNÉRALE ET
TECHNOLOGIQUE
PRÉSENTATION AUX
PARENTS DES FUTURS
ÉLÈVES DE 2DE**

La scolarité au lycée général et technologique

- En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP) (+ options)
- En première : tronc commun + 3 spécialités (4h chacune) + AP (+options)
- En terminale : tronc commun + 2 spécialités (6h chacune) + AP (+ options)

Les épreuves du baccalauréat



LES NOUVEAUTÉS

- **Test de positionnement :**

A la rentrée, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

- **Accompagnement personnalisé :**

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

- **L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :**

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

Nouveautés de l'emploi du temps seconde :

- **S.E.S.: Sciences économiques et Sociales**
- **S.N.T. : sciences et techniques du Numérique**
- **Aide Personnalisée : 1 heure par semaine :**
 - 1^{er} trimestre méthodologie : prise de notes, organisation travail, C.D.I ; ...
 - 2^{ème} trimestre : orientation
 - 3^{ème} trimestre : oral, interventions extérieures...

Les matières enseignées en seconde sont les suivantes :

- dix enseignements communs obligatoires :

- Français (4 h),
- Histoire-géographie (3 h),
- Langues vivantes étrangères (LVA et LVB soit 5 h 30 pour l'ensemble),
- Sciences économiques et sociales (1 h 30),
- Mathématiques (4 h),
- Physique-chimie (3 h),
- Sciences de la vie et de la Terre (1 h 30),
- Éducation physique et sportive (2 h),
- Enseignement moral et civique (18 h annuelles),
- Sciences numériques et technologie (1 h 30) ;

- des heures d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix de l'orientation ;

- des [enseignements optionnels](#)

Comment réussir en seconde :

- L'organisation :
 - Travailler régulièrement (= 15 heures par semaine : 2h la semaine et 5 heures le weekend ou mercredi après midi.
 - Faire un planning
 - S'avancer
 - Apprendre les leçons et refaire les exercices
 - Rendre les devoirs à temps
 - Rattraper le travail en cas d'absence
- Les conditions de travail :
 - Profiter des heures creuses pour travailler
 - Travailler dans le calme

➤ En classe :

- Etre assidu
- Etre attentif
- Participer
- Prendre des notes de façon claire

➤ La rigueur :

- Travail soigné
- Etre clair et précis
- Se relire
- Être « perfectionniste »

➤ Motivation :

- Ne pas baisser les bras
- Etre exigeant avec soi même
- Chercher de l'aide : prof, parent, camarade...
- Assumer ses compétences et ne pas tricher.

Des outils : Site du lycée et Pronote

- **Pronote à consulter quotidiennement pour les élèves, une fois par semaine pour les parents (carnet de correspondance)**
 - Pour faciliter le travail (devoir ...) et récupération des absences, consulter le cahier de texte sur Pronote.
 - Le suivi des absences, passage à l'infirmier, retard
 - Consultation des notes et des bulletins
 - Communication avec les professeurs

- **Site du lycée : ENT**
 - la vie du lycée,
 - les réunions
 - les menus, réservation des repas, paiement du restaurant scolaire, ...

Après la seconde : voie générale ou technologique?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
 - Vers une série de la **voie technologique**
 - ou
 - **En voie générale**, auquel cas il choisit ses enseignements de spécialité pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

Voie générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des enseignements de spécialité.
- A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première (4h hebdomadaires par spécialité)
- A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale (6h hebdomadaires par spécialité)

Enseignements de spécialité

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants:

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Le lycée Ella Fitzgerald offre les 7 premiers et la spécialité Arts plastiques

Enseignements optionnels

- Des enseignements optionnels pour élargir sa culture ou compléter son profil:
 - **En gras, ceux proposés au lycée Ella Fitzgerald**
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - **Langue vivante C**
 - **Arts (Arts plastiques, théâtre)**
 - Éducation physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option)
 - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »

Voie technologique

La première et la terminale

L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

Les enseignements

■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série